

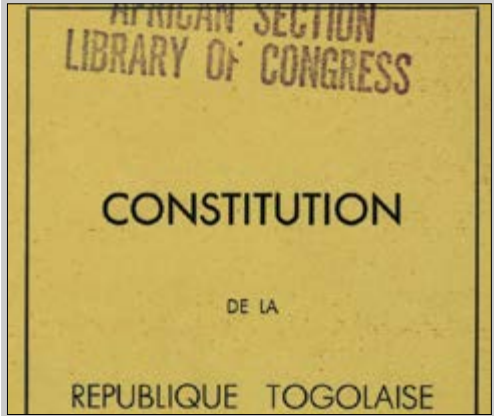


Selon l'ancien président nigérian Obasanjo « Il faut un référendum pour revenir sur une disposition constitutionnelle... »

L'ancien homme fort du Nigéria, Olusegun Obasanjo va droit au but dans une interview accordée à l'hebdomadaire Jeune Afrique à paraître cette semaine. Comme solution à la crise que traverse notre pays, Obasanjo ne va du dos de la cuillère : « Il faut un référendum pour revenir sur une disposition constitutionnelle. Le gouvernement et l'opposition doivent donc attendre qu'il soit organisé. Le processus politique doit se poursuivre de façon pacifique ».

P 3

POLITIQUE



La Constitution de la IVème République du Togo en débats Pourquoi le modèle constitutionnel de 1992 a échoué

► Une loi fondamentale, deux logiques

P 3

DOSSIER

Missions de médiations et de préventions de l'OIF Grandeurs et échecs



P 6 & 7

DEVELOPPEMENT

Lancement du club des métiers d'art et d'artisanat



P 11

EDITORIAL

Qu'est-ce que la société civile ?

Alors que les députés ont procédé à l'élection de certains membres de la Commission Electorale nationale indépendante (Céni) jeudi dernier, le débat se fait vif depuis sur ce qu'est la société civile, avec l'entrée de certaines figures des Organisations de la société civile au sein de la CENI. C'est quoi au juste la société civile? Effectivement, peu ou prou de citoyens savent ce qu'est la société civile, son essence, le rôle qui lui est dévolu et la raison pour laquelle notre Loi fondamentale a décidé de lui confier un rôle non moins important...

P 3

LA PERFORMANCE
VOUS OUVRE
LE MONDE



GROUPE
MAROC
TELECOM



tm ► SOMMAIRE

	Libéria / Présidentielle Weah et Boakai vers un probable deuxième tour	P 4
	Fiscalité Recettes en hausse au Togo, selon l'OCDE	P 5
	Musique / concert Un concert de voix féminines demain à l'institut français	P 9
	Basketball Le Camerounais Joël Embiid signe un contrat XXL de 82 milliards de FCFA	P 10
	Artisanat L'UCRM désormais opérationnelle	P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

◀ tm **Nation**

**Campagne gratuite et volontaire de
dépistage d'hypertension artérielle, de
diabète, d'hépatite B et de VIH à Kpalimé**

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a organisé le samedi dernier à Kpalimé (environ 120km au nord de Lomé) en collaboration avec l'Ong Internationale AIMES - AFRIQUE, une campagne volontaire et gratuite de dépistage d'hypertension artérielle, de diabète, d'hépatite B et de VIH, au profit de la population de la préfecture de Kloto, a constaté un journaliste de l'Agence de presse Togo24 sur place.

Cette campagne de dépistage de ces maladies dites "chroniques", qui s'est déroulée dans l'enceinte du Lycée de Kpodzi, s'inscrit dans le cadre des manifestations devant marquées la célébration du 10ème anniversaire de la création de CONAPP. Elle vise à informer et à sensibiliser la population de Kpalimé, sur ce que c'est que l'hypertension artérielle, le diabète, l'hépatite B, et le VIH, ainsi que leurs causes, manifestations et conséquences sur la vie de l'homme. Il s'agit aussi, à travers cette campagne, d'aider les habitants de la ville de Kpalimé, à connaître leurs statuts sérologiques afin de mieux se comporter vis-à-vis de ces différentes maladies.

« Le CONAPP qui organisé cette campagne de dépistage est entrain de célébrer son 10ème anniversaire de sa création. Donc dans ce cadre, nous avons programmé une série d'activités dont justement cette campagne de dépistage », a souligné Jean-Paul AGBOH AHOUELETE (Président de CANAPP).

« Nous avons voulu par cette campagne, rendre un service à la population de kpalimé pour la qualité de l'accueil qu'elle nous a toujours réservé, lors des ateliers et séminaires que nous organisons dans cette ville. Raison pour laquelle, nous avons jugé opportun d'organiser à l'endroit de cette population, cette campagne de dépistage d'hypertension artérielle, de diabète, d'hépatite B et de VIH, qui sont des maladies chroniques et récurrentes dans nos milieux y compris celui de Kpalimé », a-t-il précisé.

« Donc, en partenariat avec l'Ong Internationale AIMES-AFRIQUE, qui a bien voulu nous accompagné sur ce projet, nous avons reçu aujourd'hui, beaucoup de personnes à cette campagne de dépistage. AIMES AFRIQUE répond toujours présents à nos sollicitations pour nous accompagner, lorsqu'il s'agit de prendre en compte la santé et le bien des populations, qui sont l'objectif 3 des ODD», a ajouté M. AGBOH AHOUELETE. Pour Loïc Lawson (membre du CONAPP), le CONAPP est la plus grande organisation des patrons de presses au Togo, qui a toujours mené des actions sur le terrain.

« Le CONAPP est en partenariat depuis quelques années avec l'Ong AIMES AFRIQUE et c'est dans le cadre de son 10ème anniversaire, que AIMES-AFRIQUE a voulu, avec sa collaboration, venir à Kpalimé pour aider la population à se dépister contre certaines maladies chroniques et silencieuses, comme le diabète et l'hypertension et pour ceux qui le désirent, connaître leur statut sérologique, faire le test de dépistage du VIH/ Sida », a indiqué M. Lawson.

« AIMES-AFRIQUE, de par sa crédibilité sur le plan international, et comme elle n'est pas à sa première opération du genre, a toujours prévu un mécanisme d'accompagnement pour ceux qui malheureusement, leur état va se révéler un peu défaillant », a-t-il précisé.

« AIMES-AFRIQUE donnera des médicaments à ceux qui souffriront de l'hypertension et aussi leur apprendre comment vivre avec cette maladie longtemps, autant pour le diabète, ce qu'il faut manger, ce qu'il ne faudrait pas manger, il y aura également des conseils. Les contacts des patients seront gardés et AIMES-AFRIQUE, qui a un bureau et des médecins ici à Kpalimé, sera en contact avec ces patients pour les suivre de bout en bout » a ajouté Loïc Lawson.

« J'ai fait les dépistages et heureusement pour moi, tous les résultats sont négatifs. Je suis très content et le docteur m'a félicité », a confié Bossou DieuDonné (coiffeur à Kpalimé) à l'Agence Togo24 juste après les analyses.

« Ces genres de campagnes sont souvent organisés à Kpalimé, mais je ne me suis jamais présenté, parce que j'avais peur que si jamais les résultats s'avèrent positifs, je mourrai vite. Mais cette fois ci, j'ai finalement compris que j'étais dans l'ignorance totale et le mieux serait de se faire dépister. Même si le résultat est positif, avec les médicaments et les conseils, je vais vivre plus longtemps. C'est ce qui m'a motivé à venir faire ces dépistages, qui est une première dans ma vie. Je félicite et remercie les organisateurs pour cette initiative », a ajouté M. Bossou. FIN

www.togo24.net

Agou / Agriculture
Les champs semenciers visités

Les acteurs de la filière café et cacao de la région des plateaux et des responsables des structures partenaires ont visité le 11 septembre 2017 des champs de cacao à Zozokondji dans la commune de Gadzépé.

La visite a été organisée par le Centre de Recherche Agronomique Zone Forestière (CRA-F) de Kpalimé. Cette opération se situe dans le cadre du suivi des activités au centre de production de matériel végétal. La vision est d'évaluer l'état d'avancement des activités de pollinisation manuelle réalisées dans les champs semenciers.

Le coordonnateur scientifique à l'ITRA/CRA-F, Ayeva Tchatchibara s'est réjoui de la qualité et de la quantité de production obtenue cette année, qui selon lui témoigne des efforts consentis par tous les acteurs concernés.

Kozah / Projets de développement
Suivi-évaluation à Kara

Une délégation du ministère de la Planification et du Développement a tenu avec certains acteurs de développement régional une réunion d'échanges et de partage d'informations sur le suivi-évaluation des projets et programmes de développement à Kara. La rencontre s'est tenue le 11 octobre 2017 et a réuni une soixantaine d'acteurs de développement régional sous la présidence du directeur de cabinet du ministère en charge de la planification Edjèou Essohanam. L'objectif est d'échanger avec les acteurs régionaux de développement sur les contraintes de mise en œuvre des projets d'aménagement et de développement. Le directeur Edjèou a expliqué que le comité régional de développement et d'aménagement est un organe technique de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des outils de planification du développement à tous les niveaux.

Amou / Aménagement
Lancement du SDAU à Amlamé

L'étude d'élaboration et de révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) a été lancée le 4 octobre dernier à Amlamé. Le lancement a eu lieu en présence du préfet Koufama Bissalouwè qui a remercié le gouvernement pour son initiative de développement. L'étude des SDAU va concerner les localités de Hihéatro, Elavagnon, Ebèva et de Témédja. Le projet a une durée de six mois elle est destinée à prévoir des équipements d'infrastructures et de services d'une manière équitable, de valoriser les sites naturels et les préserver de l'empiètement de l'urbanisation. Le directeur général du cabinet des ingénieurs, Akouété Atsou a parlé des grands axes d'orientations futures de ces quatre localités, du choix de site, l'analyse de la situation existante, la démographie et surtout de l'analyse foncière.

Kloto / Actualité politique
Un député échange avec les chefs traditionnels

Le député Toussa Gabriel du parti l'Union pour la République (UNIR) a échangé avec les chefs traditionnels de Kloto sur les questions politiques qui sont au cœur de l'actualité politique togolaise. La rencontre tenue le 10 octobre 2017 à Kpalimé a porté sur plusieurs aspects de la crise togolaise entre autres des enjeux sociaux politiques et les réformes politiques tant réclamé par le peuple togolais. Les participants ont également réfléchi sur la recherche des solutions aux multiples problèmes qui freinent le développement de la préfecture. Le député Toussa a rassuré les représentants des populations que les portes de la négociation ne sont pas fermées par le gouvernement qui entend aborder ce sujet dans un cadre consensuel.

Rassemblés par C. Amevor

Edito

...au sein de cet appareil chargé de l'organisation de nos élections. L'interrogation ne vient pas seulement du fin fond de la brousse mais aussi d'honnêtes gens de la capitale qui sont au plus près de l'actualité politique.

Il ne s'agit point de remettre sur le tapis le débat sur la représentativité des composantes formelles de la société civile. Il s'agit d'interroger des suspicions excessives sur une certaine coloration politique pro pouvoir ou un contrôle du pouvoir sur certaines organisations de la société civile dont des membres ont fait leur entrée dans la CENI. Toute la question serait d'abord de savoir si les organisations de la société civile ainsi indexées existent légalement ? Si oui, est-ce qu'elles mènent des actions sur le terrain en tant que telle ? Est-ce qu'elles sont connues, etc. ? Certains opposants, en participant à cette polémique, semblent accuser ces acteurs de la société civile de s'être déjà affichés dans des manifestations politiques du parti au pouvoir. Ils n'ont pas forcément tort, mais au regard de « la pratique consacrée et de règle » dans le monde de la société civile, la même remarque est valable pour bon nombre d'OSC qui s'affichent sous les couleurs des partis d'opposition. Et personne n'aime creuser cet abcès. L'exemple patent de plusieurs associations de droits humains, d'associations de femmes au niveau local comme international existe bel et bien. Certaines de ces OSC connues pour leur « militantisme » pour l'opposition ont déjà siégé à la CENI. Cela n'a pas fait autant de bruit.

Très ancienne et sans définition fixe, la notion de « société civile » a toujours permis aux forces politiques de toute tendance, de justifier leur jeu, même malsains parfois. Aucune « société civile » n'est un contre-pouvoir. C'est une notion ambiguë, suffisamment pour que chacun s'en revendique sans avoir exactement la même chose en tête. C'est un terme à géométrie variable, de sorte que sa définition dépend du locuteur, mieux de « l'homme politique » qui s'en sert.

Dieudonné Korolakina

Selon l'ancien président nigérian Obasanjo « Il faut un référendum pour revenir sur une disposition constitutionnelle... »

L'ancien homme fort du Nigéria, Olusegun Obasanjo va droit au but dans une interview accordée à l'hebdomadaire Jeune Afrique à paraître cette semaine. Comme solution à la crise que traverse notre pays, Obasanjo ne va du dos de la cuillère : « Il faut un référendum pour revenir sur une disposition constitutionnelle. Le gouvernement et l'opposition doivent donc attendre qu'il soit organisé. Le processus politique doit se poursuivre de façon pacifique ».

Beaucoup d'opposants togolais se demanderaient si c'est le même Obasanjo, qui début septembre dernier, dans une interview accordée à radio BBC parlait d'un ton peu diplomatique et discourtois à l'endroit du pouvoir togolais. En effet, au cours de cette entrevue, l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo a appelé le président togolais Faure Gnassingbé à instaurer une limite du nombre de mandats présidentiels dans la constitution après les manifestations anti-pouvoir.

« Je crois que M. Gnassingbé devrait

mettre en place une nouvelle constitution qui contiendrait une limite du nombre de mandats durant lesquels quelqu'un peut être président, et qu'il devrait la respecter », a-t-il notamment déclaré.

Sauf qu'au cours de cette sortie, dans ses envolées verbales, M. Obasanjo semblait ignorer qu'une limitation de mandat, comme il l'évoquait si bien, ne se décide pas dans la rue. Et comme le Temps est un facteur actif, l'interview de l'ancien numéro 1 nigérian à Jeune Afrique, finit de montrer un Obasanjo

« politique et diplomatique », qui prend bien la mesure de la complexité de la situation togolaise. Il propose la voie référendaire, qui reste l'unique voie constitutionnelle en l'état actuel des choses. C'est une option qui n'est pas du goût de l'opposition togolaise qui réclame le retour à la Constitution de 1992. Cette opposition reste divisée, avec d'une part certains leaders qui sont favorables à un dialogue avec le pouvoir et d'autre part, ceux qui misent sur les manifestations de rue.

M. Obasanjo a dirigé une junte qui a



Olusegun Obasanjo

contrôlé entre 1976 et 1979, le Nigeria. Il est présenté comme le premier président élu démocratiquement en 1999 au Nigeria après de longues années de dictature militaire, ses partisans avaient tenté sans succès de modifier la constitution pour lui permettre de briguer un troisième mandat.

TM

Commission Electorale 12 des 17 membres élus, trois élections à organiser

L'Assemblée nationale togolaise a procédé le jeudi 12 octobre dernier à Lomé à l'élection et à la nomination des membres de la nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Au total 12 des 17 membres que compte la CENI ont été désignés. Les membres élus vont travailler pendant un an et ont pour mission d'organiser trois élections à venir dans le pays, à savoir le referendum, objet de discorde, les locales et les législatives en 2018.

Les douze membres de la nouvelle CENI proviennent de la majorité parlementaire, de l'admiration, des partis extra parlementaires et des organisations de la société civile. L'opposition parlementaire qui devrait en principe fournir 5 membres n'a pas fournis de représentants et a

boycotté la séance. Sur les raisons de l'absence de l'opposition, une source proche d'elle a justifié que « proposer une liste de représentants à la CENI au nom de l'opposition parlementaire, c'est nier la crise actuelle qui secoue le pays ».

Les 12 élus à la CENI se présentent comme suit : Majorité parlementaire : Anakoma Bikpéta, Kpade Eric, Kegbero Latifou Seigneur, Bamnante Komipkim, SOGOYOU Kéguéwé Administration : Tozim Poto Pèrè Partis extraparlimentaires :

Combey Combété (OBUTS), Kolani Laré Henry (PDR), Ogooussan Bruno (NET) Organisations de la société civile : Kouigan Yawa (ONG AS PRO), Kadanga Kodjona (CPD) Tchacondo Ouro-Bossi (COPED)

En rapport avec l'élection des membres de la CENI, l'article 12 du Code électoral fixé la composition. Sur les 17 membres, 5 sont désignés par la majorité parlementaire, 5 par l'opposition parlementaire, 3 par des partis politiques extraparlimentaires, 3 représentants des organisations de la société civile, 1 représentant délégué par l'Administration.

CA

La Constitution de la IVème République du Togo en débats Pourquoi le modèle constitutionnel de 1992 a échoué ● Une loi fondamentale, deux logiques

Juristes, politologues, enseignants, leaders politiques, membres de la société civile... et biens d'autres acteurs de la vie sociopolitique du Togo et d'ailleurs ont débattu les 13 au 14 octobre derniers de la Loi fondamentale de notre pays, après ses 25 ans de vie. Éclairer l'opinion publique sur les défis des politiques face à la constitution togolaise qui célèbre ses 25 années, jour pour jour, tel était l'objectif principal que ce colloque sur le thème « Les vingt-cinq ans de la Constitution de la IVème République du Togo, 14 octobre 1992-14 octobre 2017 », s'est assigné.

De l'avis général, si le modèle constitutionnel du 14 octobre 1992 a suscité tous les espoirs, il a aussi très tôt marqué des déceptions de tous bords. MeZeusAjavon, juriste constitutionnaliste et un des artisans de ce texte aujourd'hui problématique, avoue qu'en le rédigeant, ils ont voulu que cette constitution fasse du Togo un régime politique très spécifique. « Malheureusement à partir de 1996 cette Constitution n'a pu être mise en application », regrette-t-il. Car les écarts entre la stratégie constitutionnelle et les textes restent grands. Du coup, la loi fondamentale d'octobre 1992 a été révisée en 2002 et en 2005. Deux logiques, conservation du pouvoir et règlements de compte Pour l'enseignant de droit, Somali Kossi

« si cette constitution a été révisée, je parlerai de la faiblesse de l'opposition sur le terrain politique et c'est un élément qui constitue un facteur explicatif qui est le silence du juge constitutionnel. Les faiblesses de ces révisions constitutionnelles qui répondent à deux logiques. Ces logiques se résument à la conservation du pouvoir et à une logique de règlement de comptes. » Mais, est-il que le renouveau démocratique du Togo passe par l'application de sa loi fondamentale qui constitue aujourd'hui une source de mécontentement entre les acteurs politiques togolais. Aujourd'hui l'opposition togolaise évoque l'inefficacité de la loi fondamentale actuelle du Togo. Et depuis le 19 août

dernier, elle fait du retour à la Constitution de 1992 dans sa version originelle, l'une des conditions clés de sa revendication. Fin septembre dernier, les députés du parti au pouvoir ont voté à la majorité des deux tiers le projet de loi soumis à l'Assemblée nationale par le gouvernement. Ce projet, qui porte modification des articles 52, 59 et 60 de la Constitution, limite notamment le mandat présidentiel à deux et instaure le scrutin uninominal à deux tours pour l'élection du président de la République. Faute de majorité à l'Assemblée - la réforme constitutionnelle nécessitant une majorité des 4/5èmes pour être promulguée -, le texte doit donc être, constitutionnellement, soumis au peuple par référendum. Mais l'opposition rejette

toute idée de référendum. Prenant part à ce colloque, nombre d'acteurs politiques et de la société civile togolaise se sont prononcés pour « l'ouverture d'un dialogue » entre acteurs politiques togolais, en lieu et place de « la solution référendaire ». Ces derniers argumentent que l'organisation d'un referendum grèvera les charges de l'Etat mais ne saurait solutionner la crise des réformes à laquelle sont confrontés les acteurs politiques togolais.

Il faut dire que le 14 octobre 1992, la République togolaise a connu sa 4ème Loi fondamentale plébiscitée par plus de 97% de citoyens togolais. 25 ans après, à l'heure du bilan, il faut reconnaître que des lignes ont bougé et le Togo du point de vue de sa constitution actuelle a fait des progrès. Mais, il n'en demeure pas moins vrai que le bilan est mitigé et qu'il faut déployer encore des efforts pour tout améliorer. Rappelons que l'initiative de ce Colloque était à l'actif du Centre de Droit Public (CDP) de l'Université de Lomé.

TM



Rapport d’automne du FMI sur l’économie mondiale La croissance économique sera bonne en 2017 et 2018 mais prudence

A l’occasion des assemblées d’automne du Fonds Monétaire International(FMI), un rapport sur la situation de l’économie mondiale retrace une conjoncture plutôt optimiste.

Selon le rapport publié la semaine dernière, la reprise cyclique de l’économie mondiale qui a commencé depuis avril 2017 devrait s’accroître davantage cette année. Des avancées notables laissent présager de beaux jours de croissance économique sur le plan mondial. En Afrique subsaharienne par exemple, la croissance économique pour cette année 2017 est estimée à 2.6% alors que celle de l’année prochaine est encore plus optimiste. Avec 3.4%, l’année 2018 va enregistrer une plus forte progression des

activités liées à l’économie et à la finance toujours en Afrique subsaharienne. Ces prévisions relativement positives devraient, selon le rapport, croître dans une proportion supérieure à la croissance démographique. D’ici à 2050, la population africaine passera d’un milliard à plus de deux milliards. Le défi principal des politiques reste donc de mettre toutes les conditions favorables à l’investissement privé par l’allègement des charges fiscales dans le but de parvenir à la création de richesses et de valeur ajoutée, gage

de croissance accélérée et de baisse de la paupérisation. Mais le rapport du Fonds Monétaire International relève de grandes disparités entre les pays. Pour ce qui est de notre pays le Togo, entre 2012 et 2017, la croissance économique enregistrée est régie par les textes de la SCAPE, la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l’emploi. Elle était de 5.5% en 2016 mais en deçà des prévisions faites dans le cadre de la SCAPE. Les prévisions étaient encore pessimistes cette année 2017(5%) jusqu’à juillet dernier, date à laquelle le Ministère de l’économie et des finances a produit une prévision de croissance de 5.3% soit un rebond de 0.3 points de pourcentage. Un gain d’optimisme rendu possible grâce l’amélioration du

climat des affaires, avec la baisse de l’impôt sur les sociétés de 29% à 28%, le financement de l’activité économique par les institutions financières (40%) et la bonne pluviométrie indispensable pour une bonne production agricole.

Cependant, le FMI met en garde. Cette relative bonne reprise du cycle économique n’est probablement pas durable. Elle invite par ailleurs les marchés financiers et les dirigeants à être prudents dans leurs choix d’investissement. Puisqu’une analyse plus objective indique que les chiffres de l’inflation demeurent toujours en deçà de l’objectif fixé à cause de la faible croissance de la demande(les salaires des consommateurs).

Prosper Awih

Burkina Faso Thomas Sankara, la possibilité d’une Afrique émancipée

Le 15 octobre 1987, à Ouagadougou, une expérience révolutionnaire exaltante prenait fin dans le vacarme des kalachnikovs. Le président du Burkina Faso, Thomas Sankara, était assassiné avec douze de ses compagnons.

Il refusait de voir l’Afrique croupir dans la condition d’«arrière-monde d’un Occident repu». Cet engagement lui a coûté la vie. Le 15 octobre 1987, lors du coup d’État perpétré par son «frère» Blaise Compaoré, le président du Burkina Faso, Thomas Sankara, était assassiné par un commando de militaires du régiment de la sécurité présidentielle. Sur le certificat de décès officiel de cet homme de 37 ans qui redoutait, quelques semaines auparavant, «une mort violente», on peut lire cette invraisemblable mention: «mort naturelle». Dans le fracas des kalachnikovs, un nom, encore un, venait s’ajouter à la longue liste des révolutionnaires d’Afrique éliminés avec la complicité des capitales occidentales: Patrice Lumumba au Congo, le combattant de l’indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert Amilcar Cabral, Ruben Um Nyobé, Félix Moumié et Ernest Ouandié au Cameroun, l’opposant marocain Mehdi Ben Barka et tant d’autres... Thomas Sankara était lucide sur toutes ces possibilités anéanties. «Une fois qu’on l’a accepté, ce n’est plus qu’une question de temps. Cela viendra aujourd’hui ou demain», prédisait-il.

Le «Che africain» rêvait de devenir médecin

L’assassinat d’un dirigeant charismatique a bouleversé tout un continent, brisant l’espoir d’émancipation auquel il avait su donner corps au Burkina Faso, cette Haute-Volta rebaptisée par lui «Pays des hommes intègres». Fils d’un combattant de la Seconde Guerre mondiale converti au catholicisme sous les drapeaux, Thomas Isidore Sankara était destiné par les siens au séminaire. Lui rêvait de devenir médecin. Il rejoint finalement, par un concours de circonstances, le PMK, le Prytanée militaire du Kadiogo, à Ouagadougou. Baccalauréat en poche, il intègre une formation d’officier à l’Académie militaire d’Antsirabe, à Madagascar. La Grande Île est alors en pleine effervescence révolutionnaire, une expérience déterminante pour le jeune Sankara. De retour au pays, il s’emploie à organiser politiquement cette jeune génération d’officiers formés à l’étranger, qui jugent étouffant le carcan d’une armée toujours encadrée par des anciens de la coloniale. Des officiers comme Henri Zongo, Boukary Kaboré, Jean-Baptiste Lingani prennent part à cet activisme clandestin au

sein de l’armée. À l’occasion d’une formation militaire au Maroc, en 1976, Thomas Sankara se lie d’amitié avec Blaise Compaoré. Tous ensemble, ils forment le Regroupement des officiers communistes qui jouera un rôle de premier plan dans le déclenchement de la révolution démocratique et populaire, en 1983. Sankara, lui, prend la tête du Centre national d’entraînement commando à Pô, à 150 km au sud de la capitale.

En 1983, il devient président de la Haute-Volta

Depuis l’indépendance, la Haute-Volta n’a jamais vraiment connu la stabilité politique. Civils ou militaires, les régimes se succèdent, tous plus ou moins autoritaires. Le 7 novembre 1982, un nouveau coup d’État porte au pouvoir Jean-Baptiste Ouédraogo, un médecin militaire. Deux mois plus tard, à la faveur d’un rapport de forces favorable au camp progressiste au sein de l’armée et du fait de sa popularité grandissante, Thomas Sankara devient premier ministre. Sa façon, ses ardeurs révolutionnaires, la visite que lui rend Mouammar Kadhafi ne sont pas du tout du goût de l’Élysée. Guy Penne, le «monsieur Afrique» de François Mitterrand, est dépêché à Ouagadougou. Le premier ministre est aussitôt limogé et mis aux arrêts. Début d’une insurrection populaire qui ouvre la voie aux militaires. Le 4 août 1983, les commandos de Pô, emmenés par Blaise Compaoré, prennent Ouagadougou, avec l’appui de civils. Thomas Sankara devient président de la Haute-Volta. Il appelle aussitôt la population à former des Comités de défense de la révolution (CDR). C’est le début d’une expérience révolutionnaire aussi éphémère qu’exaltante, nourrie par un profond désir d’indépendance. Sankara est épris de paix, de justice sociale, féministe convaincu, écologiste avant l’heure, anti-impérialiste. En quatre ans seulement, fait inédit, il a réussi à faire accéder un pays du Sahel à l’autosuffisance alimentaire. Très lié au monde rural, il n’hésitait pas à s’en prendre frontalement aux féodalités. Ses objectifs? «Refuser l’état de survie, desserrer les pressions, libérer nos campagnes d’un immobilisme moyenâgeux ou d’une régression, démocratiser notre société, ouvrir les esprits sur un univers de responsabilité collective pour oser inventer l’avenir. Briser et reconstruire l’administration à travers une autre



Capitaine-thomas Sankara

image du fonctionnaire, plonger notre armée dans le peuple par le travail productif et lui rappeler incessamment que, sans formation patriotique, un militaire n’est qu’un criminel en puissance.» Pourfendeur de la dette odieuse qui maintient les ex-colonies dans une position d’assujettissement aux ex-métropoles, Sankara veut guérir son pays de la dépendance aux «aides» extérieures. «La dette ne peut pas être remboursée parce que, d’abord, si nous ne payons pas, nos bailleurs de fonds ne mourront pas, soyons-en sûrs. Par contre, si nous payons, c’est nous qui allons mourir. Soyons-en sûrs également!» lance-t-il à la tribune de l’Organisation de l’unité africaine (OUA), à Addis-Abeba, le 29 juillet 1987, en appelant à «produire en Afrique, transformer en Afrique et consommer en Afrique». Au Burkina Faso, de nouveaux circuits de distribution sont créés pour favoriser les productions locales et les fonctionnaires sont priés de se vêtir du Faso dan fani, l’habit traditionnel taillé dans des cotonnades burkinabées. Dès 1983, des tribunaux populaires révolutionnaires sont institués pour juger les responsables politiques accusés de détournement de fonds publics et de corruption. Les peines consistent le plus souvent dans le remboursement des sommes indûment perçues et les fonctionnaires encourent la suspension ou la radiation. Dans les domaines de l’éducation, de l’environnement, de l’agriculture, de la réforme de l’État, de la culture, de la libération des femmes, de la responsabilisation de la jeunesse, les programmes se succèdent à un rythme effréné, suscitant parfois des dissensions avec les syndicats et jusque dans le camp révolutionnaire. Sur la scène internationale, Sankara

s’impose très vite comme une grande voix du continent africain et, au-delà, des peuples opprimés ou maintenus sous tutelle. Il est franc, convaincu, intransigeant. À l’automne 1986, lorsque François Mitterrand lui rend visite à Ouagadougou, il n’hésite pas, scène mémorable, à critiquer devant les caméras ses complaisances avec le régime d’apartheid en Afrique du Sud. Le vieux socialiste français esquive en saluant «le tranchant d’une belle jeunesse». L’implication des réseaux franco-africains dans l’élimination de Thomas Sankara ne fait aucun doute. À l’époque, régnaient sur le «pré carré» des personnages aussi interlopes que Jacques Foccart, rappelé par Jacques Chirac après son retour à Matignon. La plaque tournante de ces manœuvres franco-africaines? La Côte d’Ivoire, sur laquelle règne encore le vieux Félix Houphouët-Boigny...

Trente ans après l’assassinat de Thomas Sankara, à l’heure où les puissances impérialistes resserrent leur emprise politique, économique et militaire sur le continent pour perpétuer son pillage, le legs du dirigeant burkinabé reste plus précieux que jamais. «Il laisse en héritage un immense espoir pour l’Afrique. Celui de parachever la décolonisation pour permettre aux peuples de conquérir droits, progrès et liberté», résume Dominique Josse, responsable Afrique du PCF.

Il y a un rêve que Thomas Sankara n’a pas accompli. Un an tout juste avant son assassinat, à l’occasion d’une visite officielle en Union soviétique, il est invité à la Cité des étoiles où sont formés et entraînés les cosmonautes. La découverte d’une capsule Soyouz, des stations Saliout et Mir lui font grande impression. Il s’incline devant la statue de Youri Gagarine, signe le livre d’or, puis, avant de partir, déviant du protocole, interpelle ses hôtes. Il raconte: «J’ai dit non, ce n’est pas tout camarade, attendez! C’est très bien, nous sommes contents. Nous vous félicitons, c’est un progrès scientifique. Et quand tout cela sera au service des peuples, ce sera vraiment un bienfait. Mais moi, je voudrais vous demander une chose... Deux places. Il faut que vous prévoyiez deux places pour former des Burkinabés. Nous aussi, nous voulons aller sur la Lune... On veut aller là-bas! Donc, la coopération doit commencer. Et nous sommes sérieux. Nous voulons envoyer des gens sur la Lune. Ainsi, il y aura les Américains, il y aura les Soviétiques, quelques autres pays... Mais il y aura aussi le Burkina.»

www.humanite.fr

FMI-Togo Evaluation cette semaine de l'accord triennal au titre de la FEC

Des experts du Fonds monétaire internationale (FMI) séjourneront du 19 au 31 octobre prochain au Togo dans le cadre de l'accord triennal au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) conclu avec le Togo il ya quelques mois.



Transport de conteneurs au Port Autonome de Lomé

Après des négociations qui ont abouti à un accord au titre de la FEC en janvier avec le Togo, le FMI avait remis 34,5 millions de dollars sur les 241,5 millions à l'Etat togolais, conformément à l'accord qui a été signé. Le reste du montant devrait être versé progressivement, mais en

même temps, le pays devra aussi opérer un certain nombre de réformes à lui recommandés par les experts du FMI. Aujourd'hui, c'est l'heure de l'évaluation à mis parcours de cet accord négocié par le gouvernement afin de maintenir le niveau de la croissance qui devrait se situer autour de 5% cette année.

Les choses ont-elles bougé depuis ?

Selon une projection du Conseil National du Crédit (CNC) au Togo le mois dernier, le taux de croissance du Togo cette année sera supérieur à celui de l'année précédente à 5,3%. Des résultats que le CNC attribue à la bonne santé du secteur primaire et tertiaire. Le Taux de financement, avait relevé le Conseil s'est élevé à 39% au 30 juin 2017. Pour renforcer la croissance, le gouvernement s'emploie à investir davantage dans les activités à haute valeur ajoutée et à préserver un environnement sécuritaire apaisé », avait noté le ministre de l'économie et des finances Sani Yaya. Le gouvernement a ses statistiques, le FMI aussi. Les experts de l'institution feront leur propre analyse de la situation au cours d'une mission qui séjournera pendant deux semaines environ au Togo. La mission passera en revue tous les indicateurs macroéconomiques, la balance de paiement et le niveau de la dette qui est toujours élevé.

Selon le rapport économique, financier et social 2016 du ministère de l'Économie et des Finances, les dettes publiques extérieures et intérieures du Togo atteignaient un total de 1 881 milliards F CFA (environ 2,8 milliards d'euros). Un niveau d'endettement public passé de 48,6% à 75,4% du PIB togolais entre 2011 et 2015, et dont le remboursement mettait le budget public « sous pression », selon le FMI lors de l'une de leur mission au Togo en novembre 2017.

Quelles conséquences des crises politiques ?

Les crises sociopolitiques qui se sont invitées au Togo ces deux derniers mois auront certainement de mauvais impacts sur l'économie togolaise qui doit non seulement maintenir sa croissance, poursuivre les travaux de développement, investir dans le social et surtout rembourser ses dettes. Au niveau du gouvernement, on parle des pertes financières estimées à 1,5 milliard F Cfa. Des pertes liées à la diminution des entrées et les sorties des camions au Port autonome de Lomé (PAL). Plusieurs autres pertes pourront être notées avec cette crise politique qui se poursuit avec de nouvelles manifestations qui se pointent à l'horizon. La mission du FMI pourrait relever bien d'autres choses. Attendons de voir ce qu'elle dira.

Rachidou Zakari

Fiscalité Recettes en hausse au Togo, selon l'OCDE

Dans l'édition 2017 des « statistiques des recettes publiques en Afrique », rendu public par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) la semaine dernière, le Togo a enregistré cette année une hausse de 10% dans ses recettes fiscales.

Au Togo, malgré le boycott des opérateurs économiques - la situation commence à se stabiliser depuis en début d'année selon le Port Autonome de Lomé - à causes des nouvelles taxes mises en place l'Office Togolais des Recettes (OTR), le Togo a enregistré cette année une hausse de 10% de ses recettes fiscales selon des statistiques de l'OCDE.

Notre pays, selon l'organisation de coopération, n'est pas le seul à enregistrer cette hausse. Tous les pays ont vu leurs recettes fiscales croître en pourcentage du PIB depuis 2000, avec une progression de 5.0 points en moyenne. « Le rapport fournit des données

internationalement comparables sur les recettes fiscales et non fiscales de 16 pays africains, soit deux fois plus que la première édition : Afrique du Sud, Cap Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Maroc, Maurice, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Swaziland, Togo et Tunisie », note le site republicoftogo.com.

« Certes, le niveau se situe encore très en deçà de la moyenne des pays riches de l'OCDE (34,3 %) et varie beaucoup d'un pays à l'autre. Mais, depuis 2000, il a progressé en moyenne de 5 points pour les 16 pays concernés : de 6 à 7 % en Afrique du Sud, au Niger et au



Kodzo Adedze, Commissaire général de l'OTR

Rwanda, jusqu'à plus de 10 % pour le Togo et la République démocratique du Congo», écrivent nos confrères par ailleurs.

Selon les statistiques, en 2015, les recettes fiscales des pays africains provenaient principalement des impôts sur les biens et services (57.2 % en moyenne), la TVA arrivant en

tête, suivis des impôts sur le revenu et sur les bénéfices (32.4 %).

Les recettes non fiscales étaient, en pourcentage du PIB, inférieures aux recettes fiscales dans l'ensemble des 16 pays africains, même si leurs montants varient fortement d'un pays à l'autre, en raison d'importants écarts dans les recettes tirées de l'extraction des ressources naturelles et dans les dons internationaux (aide étrangère, allègement de la dette ou financement de programmes nationaux). La fluctuation dans le temps des recettes non fiscales en pourcentage de PIB est en outre nettement plus marquée que celle des recettes fiscales.

L'OCDE est une organisation internationale dont la mission est de promouvoir les politiques qui améliorent le bien être économique et social partout dans le monde. Elle offre pour ce faire aux gouvernements, un forum où ils peuvent conjuguer leurs efforts, partager leurs expériences et chercher des solutions à leurs problèmes communs.

Zakari

Afrique subsaharienne La Banque mondiale note une croissance modeste

Dans son nouveau rapport semestriel publié la semaine dernière sur l'état des économies africaines, la Banque mondiale annonce que la croissance économique dans la région subsaharienne reste modérée et inférieure aux anticipations d'avril dernier qui annonçaient une progression de 2,6 %.

La Banque mondiale a publié mercredi 11 octobre, la dernière édition d'Africa's Pulse, un rapport semestriel de l'institution qui analyse l'état des économies africaines. La croissance économique en Afrique subsaharienne devrait ressortir à 2,4 % en 2017, contre 1,3 % en 2016, annonce-t-elle, soit un taux légèrement inférieur au rythme

prévu en avril.

Ce rebond de croissance est imputable aux principales économies de la région. « Au cours du second trimestre de 2017, le Nigeria est sorti de quinze mois de récession, et l'Afrique du Sud a émergé de deux trimestres de croissance négative », rappelle la banque qui fait également

cas de la reprise en Angola. Les trois économies représentent à elles seules 60% du PIB d'Afrique subsaharienne.

Aussi la région doit-elle cette sérénité à une augmentation de la production minière et une reprise dans le secteur agricole. Deux facteurs ayant « stimulé l'activité économique des pays exportateurs de métaux ». Toutefois, poursuit le document, la croissance du PIB, soutenue par la demande intérieure, « est restée stable dans les pays

pauvres en ressources naturelles ».

Pour 2018 et 2019, la dernière édition d'Africa's Pulse prévoit une reprise modérée de l'activité, avec des taux respectifs de 3,2 % et 3,5 %. « Cette hausse des prévisions de croissance de la région traduit une amélioration progressive des conditions dans les grandes économies qui mettent en œuvre des mesures pour faire face aux déséquilibres économiques », selon le rapport.

TM



Dossier

Missions de médiations et de préventions de l’OIF
Grandeurs et échecs

La situation socio-politique qui prévaut au Togo retient l'attention de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui cherche des voies et moyens pour s'imprégner à la source des réelles causes du malaise afin de chercher des éventuelles solutions. Dans cette perspective, l'OIF a planifié d'envoyer le 10 Octobre dernier une mission au Togo en vue de rencontrer les acteurs socio-politiques mais certaines considérations et dispositions d'une partie de la classe politique ont rendu difficile le déplacement de la mission au Togo. Du coup, la mission de la Francophonie a été officiellement reportée, et la coalition des 14 partis d'opposition est unanime : ce n'est pas un refus du dialogue mais une méfiance envers la chef de la délégation. Si l'arrivée de la mission de la Francophonie au Togo est reportée en attendant de probables approches pour mieux cerner tous les contours de la crise, Togomatin a fait un zoom sur l'OIF, certaines de ses médiations dans des pays membres en difficultés et ses tentatives de préventions de conflits. Approches de réponses dans ce dossier que vous propose notre Rédaction.

OIF: Objectifs et missions



Michaëlle Jean, Sg de la Francophonie

D'une manière générale, la Francophonie peut être présentée comme une organisation internationale regroupant en son sein des Etats et gouvernements ayant en partage la langue française. Les objectifs de la Francophonie sont consignés dans sa Charte adoptée par le VIIe Sommet de la Francophonie à

Hanoï (Vietnam) en 1997 et révisée par la XXIe Conférence ministérielle en 2005 à Antananarivo (Madagascar). Les missions de la Francophonie sont définies dans un Cadre stratégique de dix ans adopté par le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso) pour la période 2005 - 2014.

OIF: Objectifs et missions
Objectifs

- l'instauration et le développement de la démocratie ;
- la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et le soutien à l'Etat de droit et aux droits de l'Homme ;
- l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ;
- le rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle ;
- le renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies ;
- la promotion de l'éducation et de la formation.

Missions

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération au service du développement durable.
- Une attention particulière est accordée aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Médiation des crises politiques

La Francophonie a mené plusieurs actions en faveur de la médiation des crises politiques dans de nombreux pays. Forte de cette expérience, elle a mobilisé une expertise d'excellence pour un retour à l'ordre constitutionnel en Mauritanie, au Burundi, en RDC. L'exemple des crises Centrafricaines et Comoriennes peuvent être

présenté comme expression du savoir-faire francophone. A-La mobilisation d'une expertise d'excellence
Nombreuses et multiples ont été, depuis 2000, les applications pratiques de ce dispositif normatif et institutionnel enrichi de façon consensuelle par les Etats et les Gouvernements, au sein desquelles

les actions de médiation menées ou mandatées par le secrétaire général. Au cours de son évolution la Francophonie s'est faite un vaste réseau de compétence où se trouvent des anciens présidents, anciens premiers ministres, ambassadeurs, chercheurs, représentant de la société civile, chefs des partis politiques au pouvoir et de l'opposition, des représentants des médias, des parlementaires, des institutions juridiques pour ne citer que ceux-là. Les experts francophones jouissent d'un accueil chaleureux sur le terrain. Leur proximité culturelle et linguistique leur facilite les contacts et les échanges sur le terrain de la médiation. C'est ainsi que de nombreuses missions ont été dépêchées dans le but d'un retour à l'ordre constitutionnel dans plusieurs

mise en place d'une Ceni ainsi qu'une commission nationale consultative pour la réforme du secteur de la presse et de l'audiovisuel, et d'autre part, à apporter les amendements nécessaires à la constitution, de manière à abroger l'article 104 dénoncé par l'opposition, à ramener le mandat présidentiel de six à cinq ans, et à faire en sorte que le mandat présidentiel ne soit renouvelable qu'une seule fois.
Au Burundi, la Francophonie a marqué son soutien lors du referendum constitutionnel de février 2005, en dépêchant une mission d'information à Bujumbura, composée d' Albert Bourgi, professeur de droit public et de Abraham Zinzindohoue, député à l'Assemblée nationale du Bénin, ancien président de la cour suprême. Cette mission a permis de constater



Médiation de Edem Kodjo au Madagascar pour la Francophonie

Etats francophones. Il en sera ainsi de la Mauritanie, suite au coup d'Etat perpétré le 3 août 2005 par des militaires regroupés au sein du Conseil militaire pour la justice et la démocratie (CMJD) et dirigé par le colonel Ely Ould Mohamed Vall, le CPF s'est réuni en session extraordinaire, à Paris, le 23 août 2005 et a condamné ce coup de force. Suite aux tractations, la Francophonie a décidé d'accompagner la transition et a demandé de dépêcher en Mauritanie une mission d'information et de contacts pour évaluer la portée des engagements pris par les nouvelles autorités. Suite à ces tractations, il a été décidé la

les conditions de tenue de ce scrutin notamment par les entretiens qu'elle a eu avec les principaux acteurs et partenaires impliqués dans ce processus électoral.
En RDC, la Francophonie et la Monuc ont appuyé l'Observatoire national des droits de l'Homme (ONDH) et la Haute autorité des médias (HAM) dans l'organisation en décembre 2004, d'un forum sur l'état des pratiques des droits de l'Homme qui a réuni depuis la fin de la guerre, des représentations de l'administration, des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile venant de l'ensemble du pays.

Préventions des crises et conflits

Pour assurer la paix et la sécurité à l'intérieur des pays francophones comme à leurs frontières, les efforts portent sur l'anticipation des risques de crises et de conflits par une alerte

précoce et sur une réaction rapide pour les circonscrire. L'observation permanente de certaines situations permet la détection de signes précurseurs et la mise en œuvre de médiations.

Dossier



Renforcement de l'alerte précoce

Une veille permanente est mise en place dans certains pays ou régions fragiles de l'espace francophone sur les risques de crise potentielle avant leur émergence ou leur résurgence à travers la collecte, l'analyse, le traitement et l'échange d'informations. Un affinement des paramètres et indicateurs de l'observation et de l'évaluation des situations doit renforcer les capacités de détecter à temps les signes précurseurs d'une crise ou d'un conflit, d'identifier les acteurs clés et de comprendre les enjeux en présence. Un panel de haut niveau, composé de personnalités francophones influentes, mis en place par le Secrétaire général de

la Francophonie en 2010 a formulé des recommandations notamment pour améliorer l'action préventive et le passage plus effectif de l'alerte précoce à la réaction rapide. Il recommande, entre autres, que la Francophonie joue un rôle plus actif en matière de prévention opérationnelle tout en continuant son action au plan de la prévention structurelle. Dans ce sens, elle devrait agir en complémentarité de l'action de ses partenaires régionaux et internationaux et mettre davantage à profit ses réseaux institutionnels, ses opérateurs, ainsi que les organisations internationales et régionales, de même que les organisations de la société civile concernées.

Partenariat avec les acteurs internationaux

Une action concertée avec les autres organisations internationales et régionales qui œuvrent également pour l'alerte précoce et la prévention des conflits est menée à travers des réunions périodiques pour l'échange et le partage d'informations. Des études conjointes peuvent être publiées et un système de coordination souple et adapté avec les acteurs

internationaux de l'alerte précoce est établi. L'expertise francophone dans certains pays et régions est particulièrement appréciée et doit être davantage valorisée par la mise en place d'un vivier d'experts francophones dans l'alerte précoce permettant de faire appel aux spécialistes les plus compétents pour chaque situation.

Démarches préventives

La conception de stratégies d'action rapide, notamment de facilitation et de médiation, à même d'anticiper ou de circonscrire les crises et les conflits découlent de

l'alerte précoce. Des initiatives de dialogue et de concertation sont également menées avec les partenaires internationaux et de terrain.

Nouvelle vocation pour la Francophonie

En somme, la plupart des organisations internationales, qu'elles soient à vocation universelle ou régionale, interviennent de plus en plus dans le règlement des conflits qui éclatent entre ou au sein de leurs Etats membres. Il en est ainsi des organisations internationales à caractère politique comme l'ONU, l'UA, l'UE que des organisations internationales à vocation culturelle, telles la ligue des Etats arabes, le Commonwealth et surtout la Francophonie.

Autrefois, organisation avec pour but unique la promotion de la langue française, la Francophonie a connu de nos jours une mutation majeure de son action, dépassant même les missions historiquement fixées par la convention de Niamey. La Francophonie ne va plus se limiter à l'élaboration d'une politique de promotion linguistique, de coopération technique ou de coordination des réseaux francophones. Elle devient un acteur dans le système des relations internationales et ajuste

un agenda qu'elle veut commun à tous ses membres au plus près des réalités de la gouvernance mondiale. Ce tournant politique de la Francophonie est dû à l'avènement de nouveaux défis tels que la promotion de la démocratie, l'Etat de droit et la résolution des conflits dans l'espace francophone.

Ainsi, la Francophonie va se doter d'instruments, de mécanismes de prévention et de sortie de crises, pour s'imposer à côté de l'ONU et d'autres organisations internationales et régionales comme acteur incontournable dans la médiation des conflits. Cette implication dans la prévention et la résolution des conflits s'accroît progressivement dans les années 90 avec la chute du mur de Berlin (1989), la fin du monde bipolaire, le processus de démocratisation en Afrique et la montée en puissance de la conflictualité en Afrique francophone.

TM

CORIS EPARGNE
LEADER

Choisissez l'épargne qui
vous rapporte

4,75%

La Banque Autrement
www.corisbank.tg





Pub

LA PERFORMANCE VOUS OUVRE LE MONDE



GROUPE
MAROC
TELECOM

moov.tg

Le Groupe Maroc Telecom, leader des solutions télécoms en Afrique, et Teddy Riner, double champion olympique de judo et 9 fois champion du monde, partagent tellement de valeurs de respect, de confiance et de générosité qu'ils ne pouvaient que se rencontrer.

Nous visons les mêmes objectifs : transmettre notre savoir-faire et notre modèle unique de réussite pour que chacun puisse atteindre l'excellence.

Nous construisons un même rêve : donner à chaque togolaise et togolais le pouvoir de réaliser ses projets, d'apprendre, de se comprendre, d'entreprendre et de réduire les distances entre les pays et les hommes.

Art & Cultures



Musique / concert

Un concert de voix féminines demain à l'institut français

Sanzy Viany et Nabalüm se produiront demain mardi 17 octobre à 19h30, l'Institut français du Togo samedi. Respectivement venues du Cameroun et du Burkina Faso, la musique les a pourtant rapprochées, et comme un signe du destin, elles se retrouvent lauréates Visa pour la création 2016. Le public de Lomé, qui s'attend à offrir une pure merveille à son ouïe avec ce duo de voix féminines croit forcément à deux timbres qui s'accordent sans entrer en concurrence l'une avec l'autre. Si le destin réunit tant ces deux talents de la voix, il y a fort à parier sur leur capacité à être sur la même longueur d'onde, sans quoi la performance vocale peut virer au crépage de chignons sur scène!



Sanzy Viany



Nabalüm

Ce qui est sûr, ce sera un concert à travers lequel, leur voix lève le voile sur leurs vécus, celles de deux femmes en quête de liberté. La première partie sera assurée par une autre belle voix féminine, mais cette fois-ci togolaise : celle d'Otoufo, une

artiste qui n'est plus à présenter. Nabalüm évolue dans l'Afro-soul, passionnée de la chanson depuis son jeune âge, elle est une autodidacte, dotée d'une voix veloutée, profonde et généreuse en émotion. Auteure-compositrice et interprète, Nabalüm

chante surtout en moré, malinké et en français.

Grandir à Abidjan, dans le quartier populaire de Koumassi, a sûrement influencé le choix artistique de celle qui deviendra en 2016, l'une des lauréates Visa pour la Création. Il faut souligner que Nabalüm a plusieurs distinctions à son actif : Sélection en Showcase à Visa for Music (Maroc), meilleure révélation de la musique au Burkina Faso, lors des KUNDE (les victoires de la musique au Burkina Faso). Son premier EP de 5 titres « Nabalüm » est sorti le 15 avril 2016 au Burkina Faso et son premier album « Saké » est attendu pour printemps 2018.

Sanzy, elle, explore l'Afro-fusion. Tout comme Nabalüm, Sanzy fait ses premiers pas dans la musique dès son jeune âge. Fortement influencée par la musique Gospel dans laquelle elle beigne, car fille d'un pasteur et d'une chanteuse, Sanzy se laissera cependant séduire par la musique raggaie puis par la musique rap grâce respectivement au raggaeman camerounais Sultan Oshimin et au rappeur Krotal. C'est auprès de ce dernier que sa carrière va connaître un tournant décisif. Viany qui signifie « soleil » traduit excellemment la voix de Sanzy. Une voix qui rayonne de décibel et d'émotions. Sanzy Viany compte également plusieurs distinctions à son actif : finaliste du Prix découverte RFI en 2015, Lauréate Visa Pour la Création, etc.

TM

L'écrivain malien, Yambo Ouologuem n'est plus

L'écrivain dogon, Yambo Ouologuem, l'auteur du roman iconoclaste Le Devoir de violence est décédé samedi 14 octobre 2017 à l'âge de 77 ans à Sévaré-Mopti.

Le moins que l'on puisse dire est que Yambo Ouologuem aura marqué son temps et son époque. En 1968, il est devenu le premier écrivain africain à recevoir le Prix Renaudot pour son roman choc « Le Devoir de violence ». Une ode à l'érotisme et à la censure dans la droite lignée d'un Appolinaire ou encore d'un marquis de Sade ? Non, dans le contexte de l'époque, l'histoire qui se situe dans les milieux de la bourgeoisie parisienne des années soixante et loin de la Négritude paraît comme une véritable bombe littéraire. Aussi brûlante qu'à contre-courants des idées qui dominaient alors. C'est donc avec tout autant de fracas que l'écrivain malien tourna définitivement le dos au microcosme littéraire français pour se retirer dans son Mali natal - après avoir été accusé de plagiat. Le Point Afrique avait consacré en août 2015 un portrait à Yambo Ouologuem à l'occasion de notre rencontre littéraire avec Marie Darrieussecq. Nous le republions alors que l'on apprend son décès à 77 ans au Mali.

On connaît ce roman devenu culte qu'est « Le Devoir de violence ». Non parce que Yambo Ouologuem, fut, au début des années soixante-dix, accusé d'y avoir plagié Graham Greene ou encore André Schwarz-Bart, mais parce que sa force littéraire s'alliait à la dénonciation de la contribution des Africains à la traite des esclaves. Il fut réédité depuis, ainsi que sa tonique

« Lettre à la France nègre », par les éditions du Serpent à plumes.

Un texte incroyablement sulfureux

On ne savait pas grand-chose d'autre de Ouologuem, écrivain malien qui vit actuellement au pays dogon, retiré de tout. Mais depuis 2008, on savait qu'il était l'auteur d'un ouvrage érotique grâce à un extrait paru dans Nouvelles du Mali (éditions Magellan). Aujourd'hui, les éditions Vents d'ailleurs donnent enfin à lire ces « Mille et Une Bibles du sexe », avec une remarquable introduction critique de Jean-Pierre Orban et Sami Tchak qui se réfèrent aux travaux passionnants de Sarah Burnautzki sur la genèse de ces manuscrits.

Ce texte intégral est incroyablement sulfureux. D'abord par son titre, surtout par les temps qui courent. Ensuite parce qu'il entraîne le lecteur dans le détail le plus précis de parties fines pratiquées dans les milieux aisés des années soixante en France et que l'auteur a visiblement pu observer de près. Enfin parce qu'il inscrit l'écrivain africain le plus naturellement du monde dans la lignée du genre de la littérature érotique la plus classique, de Sade à Catherine Millet.

« Osé dire du nègre qu'il faisait l'amour »

Les « Mille et Une Bibles du sexe » ont paru en 1969 aux éditions du Dauphin, sous la signature d'un certain Uto Rudolf. Ouologuem fait



Yambo Ouologuem

mine d'avoir reçu ce manuscrit et d'avoir contribué à publier cette succession de « confessions poker » où les parieurs content leurs aventures les plus chaudes, la tension érotique rivalisant d'un récit à l'autre pour rebondir dans le réel. Le joueur qu'est Yambo Ouologuem explique dans son « avertissement » pourquoi il décide d'assumer la présentation du manuscrit de cet aristocrate, et les mots qui suivent ont valeur de manifeste.

« Et, si j'ai pris sur moi de présenter Les Mille et Une Bibles du sexe, c'est également parce que, en raison de certains aspects érotiques de mon premier roman, divers pays africains ont rejeté de leurs frontières Le Devoir de violence. J'étais, aux yeux de chefs d'État irresponsables ou incultes, j'étais, pour avoir osé dire du nègre qu'il faisait l'amour, un carriériste vendu à une France raciste, laquelle s'amusait de voir dénigrer par un Noir les mœurs des peuples noirs. Soit. Il est bon d'être primitif, certes, mais impardonnable d'être primaire. Tant pis pour les primaires qui se rêvent censeurs. »

afrique.lepoint.fr

Lire

« ..L'appartement de ma mère communiquait avec celui de mes grands-parents. Une dizaine de marches, une double porte et un bout de couloir conduisaient au bureau de mon grand-père.

Cette pièce devient très vite un refuge. Mon grand-père toujours m'y accueillait, toujours il sut trouver de quoi m'aider à faire face. Pas pour longtemps, bien sûr, pour quelques heures, une soirée. C'était beaucoup. Ne vivons-nous pas à cette époque au jour le jour ? Lui, ne souriait pas d'un air désolé mais franchement, avec malice souvent. Pour me distraire il évoquait ce que serait ma future vie d'adulte qu'il prédisait passionnante. Aussi brillante que la sienne. Dès que j'étais en mesure de me projeter dans l'avenir, d'émettre un souhait, si farfelu fût-il, il l'approuvait.

Je désirais écrire ? Formidable ! Des romans ? Non seulement j'étais sa petite-fille mais j'avais du sang russe dans les veines comme Tolsti et Dostoïevski, « les plus grands romanciers du monde », un sacré atout ! Pour le théâtre ! Ouille ! Lui s'y était cassé les dents et me prônait la prudence. Je préférerais devenir actrice ? Quel beau métier ! Pas facile, dangereux mais qui méritait qu'on y consacre sa vie ! J'aurais déclenché le même enthousiasme en annonçant pianiste de jazz, marin pêcheur, vétérinaire ou exploratrice. Et dans ces moments - là, je renouais avec l'idée d'un futur. Si je lui croyais...

Je lui en serai pour toujours reconnaissante. Mais sitôt passé le seuil de son bureau, sitôt franchis les quelques mètres qui séparaient les deux appartements, il n'y avait plus de refuge possible.

Même la lecture ne parvenait pas à me détourner de ma peine. Mais était-ce cela que je cherchais ? Cet oubli total de soi et du monde que me procurent les livres ? Oui et non. Je m'interdisais de m'évader trop loin de mon père, de sa souffrance. Il fallait que je reste auprès de lui, physiquement et en pensée, quitte à me rendre malade à mon tour, quitte à ce que nous nous heurtions. A l'inverse de mon grand-père, son regard sur moi manquait d'indulgence. Il ne me reconnaissait plus dans la jeune fille que j'étais en train de devenir. Il n'en discernait que les maladresses du corps, le flou du visage, les erreurs vestimentaires. Je n'avais rien de cette séduction féminine dont il raffolait. Il aimait les femmes joyeuses, simples et tendres, aux formes pleines et aux corps épanouis. J'étais très loin du compte. Parfois son regard s'adoucissait. Il souriait timidement et d'une voix hésitante évoquait le plaisir qu'il aurait « à sortir » avec moi plus tard quand il serait guéri et que je serais devenue une belle jeune fille... »

Extrait de Hymnes à l'amour de Anne Wiazemsky. Pp 34 à 36

« Gbikintitada » Les avocats de Gomido FC font appel au non lieu de la FTF

Le recours déposé la semaine dernière par les avocats de Gomido FC après le non-lieu prononcé par les commissions d’instruction et de recours de la FTF dans l’affaire de match truqué ayant opposé Gbikinti de Bassar à Maranatha de Fiofio, est sans doute le nouvel épisode de ce feuilleton qui dure depuis mai 2017.

Gomido qui avec le non lieu a été recalé en deuxième division cette saison, ne compte naturellement pas en rester là. Le recours pour la réouverture du dossier introduit par les avocats du club est la dernière carte du club. Mais quelles sont les chances d’aboutissement de cette action ?

« Nous venons en effet de découvrir l’existence de preuves pertinentes qui, si elles avaient été versées plus tôt au dossier, auraient pu influencer la décision en notre faveur en plus de quelques errements procéduraux dans la rectification paraît indispensable », a écrit Me Jean Yaovi Dégli, dans un courrier avec pour objet « Constitution et recours » qu’il a adressé au bureau de la Chambre d’instruction de la Commission

d’éthique de la Fédération togolaise de football.

Rien n’est immuable surtout un calendrier, dirait-on. Mais, du côté de la Fédération Togolaise de Football(FTF), le dossier semble définitivement classé avec la publication la semaine dernière du calendrier des matchs de toute la saison 2017-2018 des phases aller du championnat de première division. Quelles sont les chances d’aboutissement du recours de Gomido ? Qui vivra verra.

Rappelons que le 28 mai, Gbikinti, lors de son dernier match du championnat, avait battu Maranatha 11-0, une victoire lui assurant son maintien dans le championnat d’élite.

R.Z

Basketball Le Camerounais Joël Embiid signe un contrat XXL de 82 milliards de FCFA

A 23 ans, il devient l’un des sportifs africains les mieux payés au monde. Le basketteur camerounais Joël Embiid a prolongé pour cinq ans avec les 76ers de Philadelphie pour un montant astronomique de 148 millions de dollars.



Joël Embiid

Contrat historique pour le Camerounais Joël Embiid. Le 10 octobre dernier, le basketteur NBA des 76ers a paraphé un contrat qui le propulse dans le cercle fermé des sportifs africains les mieux payés de la planète. Un accord sur 5 ans pour 148 millions de dollars soit 82 milliards de FCFA.

A partir de l’été 2018, date à laquelle le contrat prend effet, Joël Embiid pourra ainsi toucher près de 30 millions de dollars par an. Mais l’accord entre les 76ers et la star camerounaise ne fait pas l’unanimité dans le monde de la balle orange. Si aucun doute n’est mis sur son talent c’est plutôt sa régularité qui pose problème. De récurrentes blessures ont émaillé sa carrière et réduit

considérablement ses apparitions sur les parquets. Sur les 246 matchs qu’il pouvait jouer, Joël Embiid n’a pu le faire que 31 fois. Une situation qui n’a pas l’air d’inquiéter les dirigeants de la franchise de Philadelphie. Ils comptent sur l’énorme potentiel, le jeune âge et la marge de progression du « Lion Indomptable » dont le style est comparé aux plus grands.

Après une nouvelle blessure qui l’a éloigné des parquets pendant 9 mois, de retour ce jeudi 12 octobre, il a inscrit pas moins de 22 points, 3 assists et pris 7 rebonds en seulement 15 minutes. De quoi faire taire ses détracteurs et justifie le gros chèque déboursé par les 76ers pour le conserver.

Afriqueinfo

Togo- Espagne Défaite de Getafe malgré un Djene Dakonam époustouflant

Ronaldo et Benzema ont offert la victoire au Réal Madrid en déplacement chez Getafe sur la pelouse du Coliseum Alfonso Pérez ce samedi dans la Liga espagnol.



Djene aux prises avec le Français Karime Benzema

Les coéquipiers du Togolais Djene Dakonam ont perdu 2-1 à domicile face au Réal qui a enregistré le retour à la compétition de son attaquant français, Karim Benzema qui se signale avec un but.

Pour son 100e match à la tête du Réal, Zidane était privé de plusieurs de ses cadres mais a récupéré Karim Benzema qui est revenu de blessure. Juste avant la pause, l’attaquant français récupère le ballon, puis après un grand pont, il se présentait dans la surface des Azulones face à Guaita pour marquer son premier but de la saison et permettre aux siens de

mener 1-0 à la pause.

A la 55e min, Fajr centre pour Jorge Molina qui, profitant de la passivité de la défense madrilène, égalise pour le club local. Cependant, sur une passe d’Isco, le capitaine du Portugal enchaîne une demi-volée pour redonner l’avantage au Réal à la 86e min. Le Togolais Djene Dakonam a donc perdu ses deux matchs contre les deux meilleurs attaquants du monde dans la Liga espagnol sur le même score (2-1) mais on le retrouvera face à ceux-ci lors de la manche retour du championnat.

Radio sportfm

CHAN 2018 Le Maroc va organiser la compétition

Réuni ce weekend à Lagos, un comité d’urgence de la confédération Africaine de Football (CAF) a octroyé l’organisation du Championnat d’Afrique des nations 2018 au Maroc.

Candidat à l’organisation du Championnat d’Afrique des nations (Chan) après le retrait du Kenya le 23 septembre, le Maroc a été préféré à la Guinée équatoriale et accueillera du 12 janvier au 4 février cette compétition rassemblant «16 sélections nationales composées exclusivement de joueurs évoluant dans les championnats nationaux de leurs pays respectifs». L’organisation de la Chan a été

retirée au Kenya «pour des retards accumulés»par le Comité exécutif de la confédération panafricaine. Le 17 janvier, une inspection de la CAF avait rapporté qu’un seul stade sur les quatre prévus était prêt à recevoir des matches de football. Certains officiels de la confédération ont par ailleurs exprimé leurs inquiétudes quant à la situation politique du pays, où l’élection présidentielle a été annulée et reportée à octobre.

Cyclisme / Tour du Faso 2017 Le Togo représenté

Neuf cyclistes togolais représenteront le pays à la 30ème édition du Tour Cycliste du Faso.

Des cyclistes togolaisdéfendront les couleurs nationales du 27 octobre au 5 novembre 2017 à Ouagadougou et autres villes où passera le cortège de la 30ème édition du tour du Faso. L’édition de cette année se fera en 10 étapes. Au total, les cyclistes auront à parcourir 1289,3 km. Sont attendus à cet évènement, des cyclistes venus d’un peu partout dans le monde dont l’Angola, le Bénin,

le Burkina Faso, la Côte d’Ivoire, l’Erythrée, la RD Congo, le Maroc et le Niger pour le côté africain et des pays comme l’Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas pour le vieux continent.

Comme dans les anciennes éditions, le Togo n’y va pas pour simplement figurer. Raouf Akanga et ses coéquipiers iront faire de leur mieux et ramener si possible un trophée.

TM

Artisanat
L'UCRM désormais opérationnelle

Le ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a procédé le 09 octobre dernier à Lomé à l'investiture des délégués de l'Union des Chambres Régionales des Métiers (UCRM).



Photo de famille des delegues avec madame Tomegah-Dogbe au milieu

Cette cérémonie d'investiture consacre la fin d'un processus qui a commencé par la mise en place des organes des chambres préfectorales et d'arrondissement de Lomé. Le bureau exécutif de la Chambre des Métiers du Togo (CMT) élu est composé de huit (8) membres dont 2 femmes et a pour devoir la régulation des chambres en vue de créer un environnement sain et loyal au profit de l'artisanat. Ce bureau est dirigé par Eklou Kodjo pour un mandat de quatre ans renouvelable une seule fois.

Pour Eklou Kodjo, la coordination, la défense des intérêts et la recherche des formations des membres sont ses obligations. En ce sens, il a déclaré que « Ma mission consiste à coordonner les activités au niveau des régions pour un meilleur développement du secteur ». Et le président du CMT de préciser

qu'il est obligatoire de défendre les intérêts de ses camarades auprès des pouvoirs publics et d'organiser des formations au profit de ses camarades. S'agissant de la fiscalité ce dernier a promis mener une lutte pour sa réduction afin d'éviter la fermeture des ateliers suite aux litiges qui opposent souvent les artisans à l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Le ministre de l'artisanat, Mme Victoire Sidémého Tomegah-Dogbe, a pour sa part rappelé les efforts du gouvernement en matière artisanale et l'importance des chambres de métiers. Pour elle la réorganisation dudit secteur est dû au simple fait que ce dernier est créateur de richesse. Rappelons que la contribution artisanale à la formation du PIB est de 18 % tandis qu'en matière de réduction du déficit de la balance des paiements elle est estimée à 20.

Dieudonné Djedi

Développement
Lancement du club des métiers d'art et d'artisanat

Le projet « Le club des métiers d'art et d'artisanat » a été lancé le vendredi 13 octobre dernier à Agodeka, Lomé. Le projet est une approche de développement et de visibilité du métier de l'art et de l'artisanat au Togo. Le lancement a eu lieu en présence de la ministre du Développement à la base et de l'emploi des jeunes.

Le projet ambitionne de rehausser les valeurs du métier de l'art et de l'artisanat togolais. Le club représente un cadre de perfectionnement et d'expression des artisans et des métiers d'art. Il s'agira de réaliser des produits capable de répondre aux attentes non seulement des togolais et des

artisans du club des métiers d'art et d'artisanat afin de favoriser leur intégration et de renforcer l'initiative. Les produits fabriqués par ce centre sont entre autres des chaussures, des tapis de sols, des fauteuils des canapés de haute gamme avec possibilité de personnalisation. Les matières premières utilisées pour



Mme Tomégah-Dogbé et Mablé S. Agbodan

africains mais aussi européens par rapport à la qualité.

Dans sa vision de moderniser l'artisanat togolais et concurrencer le marché international, des cours de remise à niveau sont donnés à tous les

confectionner les articles sont les tissus « Lokpo », la peau de d'autruche recyclé et du cuir. Le recyclage, l'efficacité et le souci de qualité sont entre autre les mots d'ordre du club.

Justin A.

Annonce et interdiction de manifestations
Epreuves en perspective pour opposition et pouvoir

La coalition des 14 partis politiques de l'opposition togolaise compte poursuivre ses manifestations dans le pays afin d'obtenir un gain de cause pour ses revendications dont la principale reste le retour à la Constitution de 1992 et ce malgré la décision du gouvernement de restreindre mieux limiter les marches dans le pays.

Dans cette optique, la coalition qui est composée par CAP 2015 - Groupe de Six- CAR - PNP - Santé du Peuple, a annoncé dans un communiqué qu'elle « maintient et confirme ses manifestations des mercredi 18 et jeudi 19 octobre 2017 ». En décidant de maintenir ses marches malgré l'interdiction signifiée par le gouvernement, la collation des 14 partis dit dénoncer le caractère illégal de la décision et a justifié que « Quand l'Etat se met lui-même à violer les lois, les citoyens ont le devoir sacré de résister ».

Selon le programme communiqué pendant que la marche du 18 octobre chutera au Palais des congrès à Lomé, celle du lendemain 19 octobre aura pour de chute de Chute la devanture du BIDC, siège de la CEDEAO toujours à Lomé.

Sans se limiter à ces deux jours de marches, l'opposition a programme deux autres manifestations pour les 30 et 31 octobre et a invité les togolais de la diaspora et les organisations et mouvements citoyens africains en lutte pour la démocratie et les libertés

à venir au Togo pour y prendre massivement part. Rappelons qu'eu égard à l'interdiction des marches pendant des jours ouvrables de la semaine la semaine dernière, le gouvernement a expliqué que la mesure prise vise à préserver la paix sociale et valable pour tous et dans l'intérêt supérieur du pays. Toutefois si des manifestations doivent avoir lieu, le ministre togolais de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa BoukpeSSI, a précisé que « Les manifestations en semaine se feront sous forme de meeting ou de réunions publiques et les week-ends, elles peuvent se faire comme d'habitude pour l'intérêt de tous ».

Avant d'en arriver à cette décision, le gouvernement a dressé un bilan des marches et est parvenu à la conclusion qu'elles ont causé des désagréments à la population qui vauaient à leurs activités et ont engendré des troubles grave à l'ordre public. L'interdiction vise selon le gouvernement à préserver la paix sociale dans le pays. Rapport du gouvernement sur les



Des manifestants dans les rues de Lomé

manifestations des partis

Réuni en conseil des ministres hier jeudi à Lomé, le ministre de la sécurité et de la protection civile a rendu compte au gouvernement des manifestations publiques organisées depuis le 19 août 2017 par les partis politiques ou coalitions de partis politiques. Du rapport présenté, il ressort que les

manifestations organisées par le parti UNIR se sont déroulé dans le respect de la loi et sans aucun incident et qu'en revanche, celles organisées par la coalition des 14 partis politiques de l'opposition se sont soldées, par moment, par des débordements et des incidents notamment le 19 août, les 7 et 20 septembre et le 05 octobre 2017.

CA

Rentrée à Ndokopé et à Akakê

L'Association Hussein Metairek offre des kits solaires aux élèves

Les élèves de Ndokopé, un quartier dans le canton de Baguida et ceux d'Akakê dans la préfecture de Haho ont eu le sourire aux lèvres pendant cette rentrée scolaire 2017-2018.



Les responsables de l'association offrant un Kit scolaire à un enfant

Soucieuse de pouvoir permettre aux élèves de Ndokopé et de Akakê de bien entamer la rentrée des classes, l'Association Hussein Metairek (AHM) leur a offert des kits scolaires. Pour cet accompagnement, l'AHM a fait don à 400 élèves du cours primaire et secondaire à Ndokopé des kits scolaires et des vivres aux familles démunies. Le même geste s'est répété à Akakê, lieu où l'AHM

a distribué des kits scolaires à 167 élèves sans compter les enfants.

La première donation a eu lieu le 30 septembre 2017 à Ndokopé et la seconde 07 Octobre 2017 à Akakê. Les dons visent à soulager mieux venir en aide aux parents d'élèves en ce début de rentrée de sorte que leurs enfants puissent reprendre les cours avec des fournitures.

Promesses pour un meilleur cadre de vie et d'éducation



Des bénéficiaires avec leurs kits

L'Association présidée par M. Hussein Metairek ne s'est pas seulement limitée aux dons de kits scolaires et vivres aux élèves et populations des deux localités choisies. Elle a porté un regard favorable aux besoins des populations en eau potable mais aussi aux voies

et moyens devant permettre aux élèves d'étudier dans de meilleures conditions. A cet effet, l'AHM a promis de construire un forage à Ndokopé pour le bénéfice des populations et de remplacer les salles de classes de fortunes avec d'autres plus modernes.

Réactions

En parlant du don offert aux élèves à Ndokopé, M. John Lare, le Secrétaire général de l'AHM a laissé entendre que l'Association a pensé procurer de la joie à la population à la veille de la rentrée. Au nom des bénéficiaires, Simon Asan Ndo, le chef du quartier Ndokopé, a remercié l'Association donatrice pour l'aide apportée

conours au succès des entreprises que gère M. Hussein Metairek. A Akakê, le Secrétaire général de l'AHM a précisé avoir effectué le déplacement pour offrir des kits scolaire aux enfants qui doivent reprendre les classes mais aussi des vivres à la population. Adelan Yaovi Gaou III, le chef de village de



Vue partielle des vivres offerts

aux enfants, une première dans leur milieu. Il a assuré aux responsables de l'Association la disponibilité des jeunes du village à apporter leurs

Akakê, a remercié l'Association pour l'aide apportée aux enfants après avoir construit un forage pour les habitants du village.

A propos de l'Association Hussein Metairek



Hussein Metairek offrant un kit à un enfant

L'Association Hussein Metairek est fondée en 2015. Elle a pour objectifs d'apporter aux démunies des aides matérielles et financières. Elle se soucie des besoins des élèves et leur offre certains outils tels que des dons de fournitures, médicales (frais d'hospitalisations, frais

d'analyse médicale, achat médicaments...), alimentaire et vestimentaires. L'Association Hussein Metairek œuvre dans trois secteurs à savoir la santé, l'éducation et l'assainissement. L'Association est supportée par les sociétés Dodo Cosmetics et Afriplast.

TM